

La ZAC Boucicaut reçoit le label Ecoquartier

Le projet de la ZAC Boucicaut (15e) a reçu officiellement jeudi le label « Ecoquartier ». Il récompense ce projet parisien pour son caractère innovant et précurseur en matière de développement durable et de biodiversité.

La Zone d'Aménagement Concerté Boucicaut, d'une superficie de 3 hectares, est pilotée par la SemPariseine, société d'économie mixte de la Ville de Paris, dont l'ambition est de construire un quartier ouvert, éco-performant, à forte mixité sociale.

Elle s'est vue décernée, jeudi, le Label « Ecoquartier », par Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité. En Ile-de-France, sur 28 opérations candidates 3 seulement ont obtenu le label.

Cette distinction constitue une reconnaissance du travail accompli par la SemPariseine et les services de la Ville, aux côtés de l'architecte coordonnateur, Paul Chemetov et du cabinet paysagiste Comptoir des Projets.

Le choix de la mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle

Ce label arrive à un moment charnière de la vie de l'Ecoquartier Boucicaut, qui accueille depuis cette année ses premiers habitants et ses premières entreprises. Réalisée sur un ancien hôpital, cette opération a su allier la préservation de l'histoire du site et la création d'un nouveau quartier entièrement piéton, ouvert sur son environnement, que les habitants peuvent s'approprier.

Par son nom, cette ZAC rend hommage à la générosité de Marguerite Boucicaut, perpétuant la mémoire et la vocation sociale du site. Avec plus de 50 % de logements sociaux et des équipements médico-social, elle constitue un quartier à forte mixité sociale, intergénérationnelle et fonctionnelle. Le programme propose une grande diversité de logements : sociaux, à loyers maîtrisés, privés locatifs et en accession à la propriété. Elle comporte aussi une résidence sociale pour travailleurs migrants.

Un espace culturel et deux foyers pour adultes handicapés trouvent place en rez-de-chaussée de différents bâtiments. Le programme inclut aussi une pépinière d'entreprises, des commerces, des appartements hospitaliers pour seniors dépendants et des équipements publics – crèche, école, institut médico-éducatif.

Un quartier parisien « éco-performant »

Les objectifs d'aménagement de la ZAC Boucicaut consistent à désenclaver le site pour l'ouvrir aux riverains, tout en préservant sa mémoire, ainsi que son patrimoine architectural et paysager. Un fort parti pris environnemental a guidé l'ensemble de l'opération d'aménagement. Le site a même été désigné opération pilote en matière de biodiversité par la Ville de Paris, dans son Livre Blanc publié en 2011. Elle représente un maillon dans la trame verte qui s'étend jusqu'à la Seine.

Des dispositifs innovants permettent de maîtriser les consommations énergétiques, pour atteindre une consommation de 50 kWh/m² SHON/an pour les constructions neuves et de 80 kWh/m² SHON/an pour les réhabilitations. 40% de l'eau chaude nécessaire aux logements est issue de panneaux solaires thermiques situés en toiture des bâtiments.

Les toitures des bâtiments sont végétalisées sur environ 4.000m² (hors panneaux solaires thermiques), afin de capter une partie des eaux pluviales et de limiter le risque de saturation du réseau d'assainissement public. Une noue, le long de l'allée Marianne Breslauer, contribue à l'infiltration des eaux de pluie. Dans les logements, des dispositifs tels que des mousseurs, des réducteurs de débit et des mitigeurs thermostatiques ont été installés pour réduire la consommation d'eau, l'objectif étant qu'elle soit inférieure à 80 litres par jour et par personne.

Enfin, le choix des essences végétales s'est voulu représentatif de l'écosystème régional, avec au moins 80 % des espèces qui sont d'origine locale et métropolitaine. Deux ruches ont été installées sur le toit de la pépinière d'entreprises au printemps 2014. Les oiseaux et les pollinisateurs ne sont d'ailleurs pas les seules espèces accueillies au sein de la ZAC Boucicaut : plusieurs nichoirs à chauves-souris ont par exemple été disposés sur les façades d'un bâtiment. L'ensemble du programme sera livré d'ici 2016.

Paris engagée, à un an de la COP21

Cette opération s'ajoute à deux autres secteurs parisiens récompensés par le label écoquartier : Fréquel-Fontarabie (20^e arrondissement) et Claude Bernard (19^e arrondissement). Alors que Paris doit très prochainement accueillir la COP 21, la Ville renforce ainsi ses interventions urbaines pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments, mais également pour permettre aux habitants de vivre dans des quartiers conçus selon les principes du développement durable. Grâce à cette récompense, Paris affirme de nouveau sa volonté de réaliser une ville durable.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr